

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE HTA / HTB

Électriciens réalisant des opérations sur des ouvrages des domaines HTA – HTB (normes NF C 18-510) Habilitations HT

▪ **Objectifs**

Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques.

▪ Durée : 14 heures soit 2 jours	▪ Nombre de stagiaires : 5 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ **Public**

Les électriciens qui effectuent des opérations sur des installations ou des équipements électriques des domaines HTA – HTB.

▪ **Prérequis**

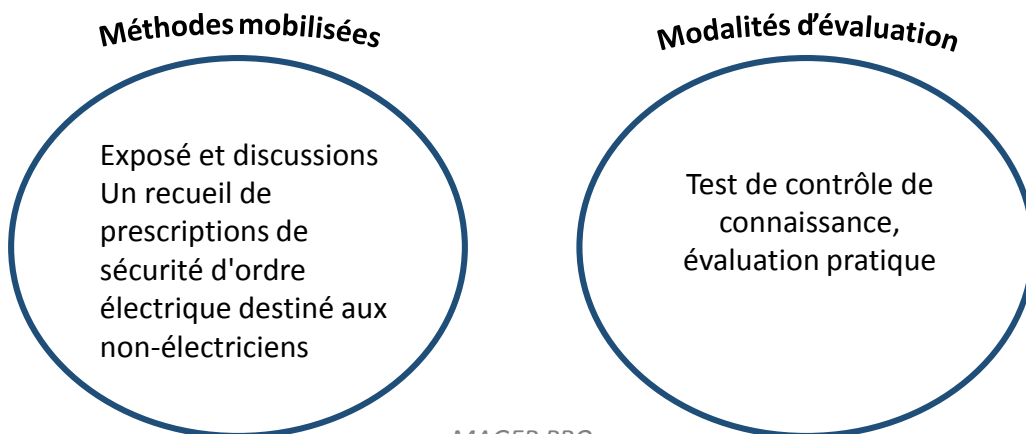
Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu ;
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection, commande, etc.) ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles

▪ **Profil du ou des formateurs**

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formateurs qualifiés et compétents avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation.



MAGER PRO

Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 Barberey-Saint-Sulpice - 03 25 73 58 85

Agence de Reims : ZI Farman, 6 Rue André Rieg 51100 Reims - 03 26 86 32 50

Email : contact@magerpro.com - Site internet : www.magerpro.com

N° page

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Théorie et mise en situation pratique

Référence réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010.

Module tronc commun (durée 14 heures)

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension
- Le principe de l'habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Le rôle des différents intervenants en fonction des opérations
- Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- La mise en sécurité d'un circuit électrique
- Les équipements de protection collective et leur fonction
- Les équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module technique HTA - HTB

- Les structures et le principe de fonctionnement des ouvrages et des installations électriques (ligne et poste)
- Les fonctions des matériels électriques des postes HTA – HTB (commandes, séparations, protections)
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Les différents types de postes
- Les principes de verrouillages et inter-verrouillages pour les matériels concernés
- Les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les opérations de consignation et les documents associés

Module travaux hors tension

- Les travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation
- Les différents niveaux d'habilitation rencontrés dans le cadre des travaux hors tension
- Les prescriptions d'exécution des travaux hors tension
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux hors tension
- Les mesures de prévention à appliquer lors d'un travail
- Les instructions de sécurité spécifiques aux essais

